

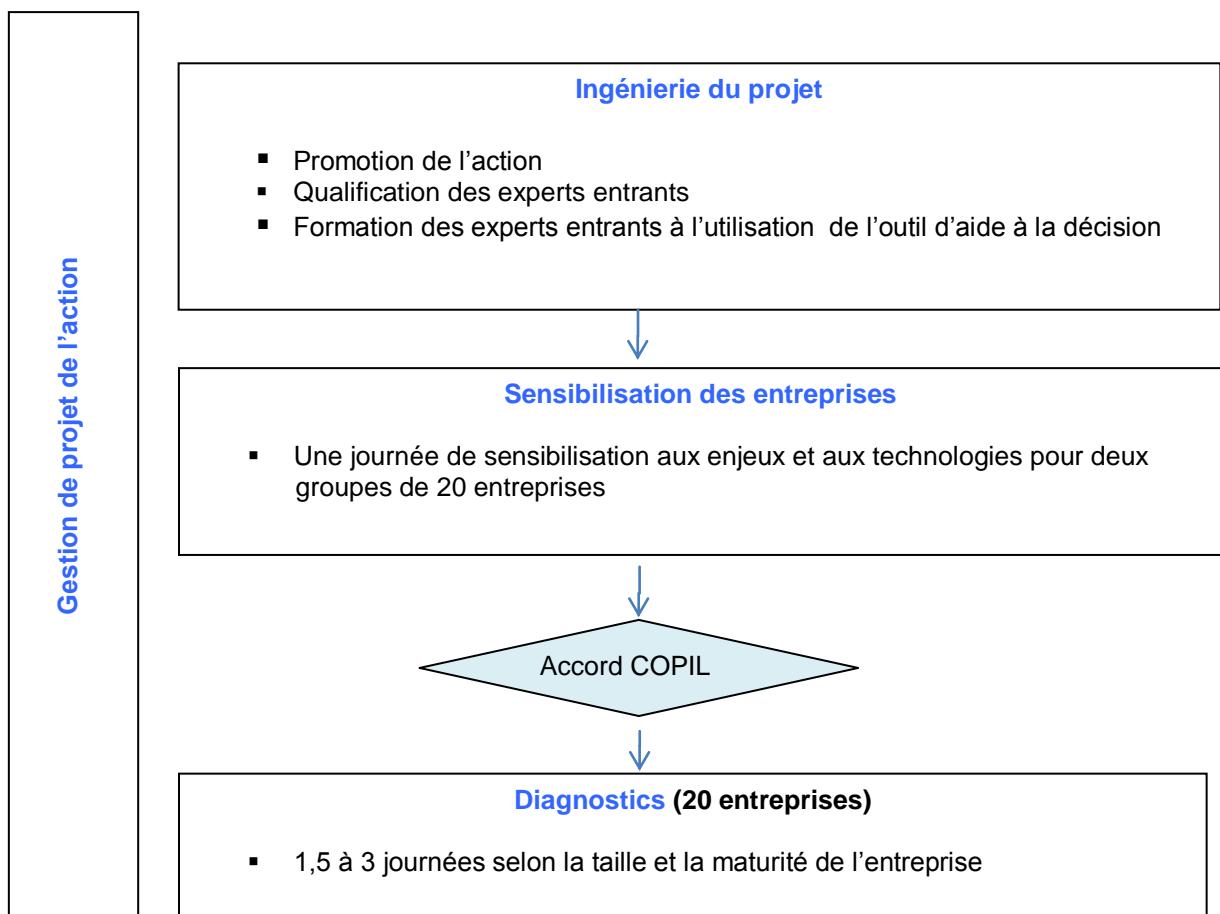
Spécification de prestation FABRICATION ADDITIVE PACA

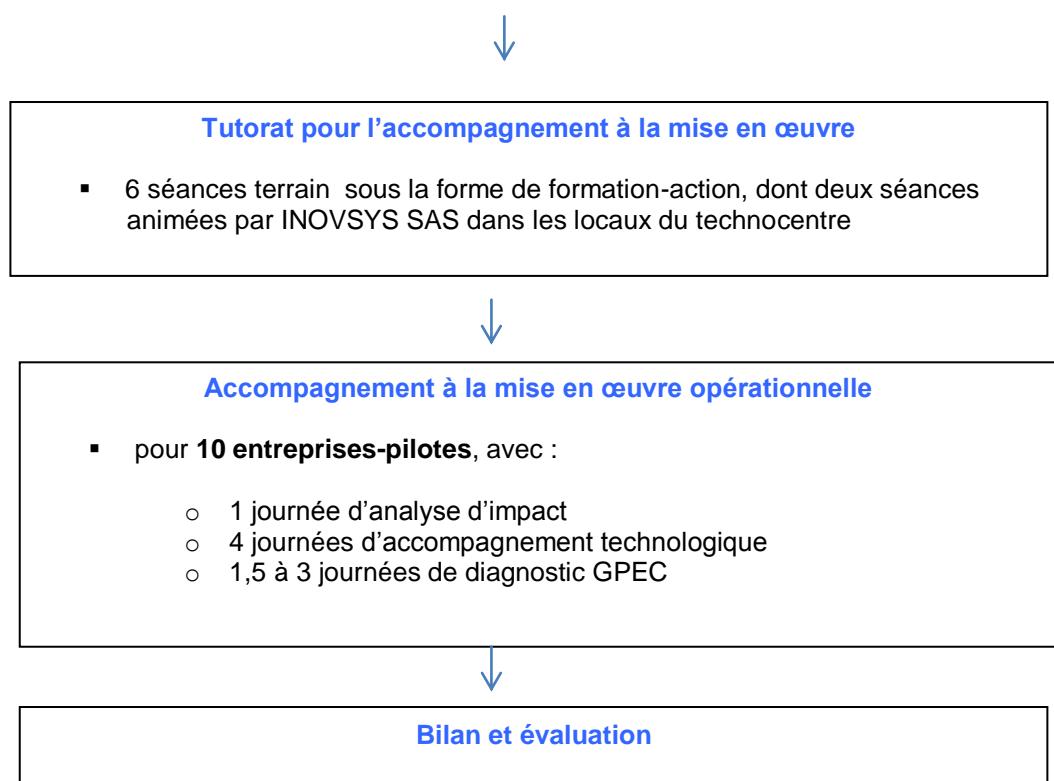
1. Champ d'application

Cette spécification s'applique aux prestations réalisées pour l'action FABRICATION ADDITIVE PACA et, en particulier, dans le cadre :

- du diagnostic
- de l'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle

2. Schéma général du projet





3. Diagnostic

Deux types d'entreprise pourront être concernés :

- ✚ La PME agit directement sur la conception du produit : les questions qui se posent sont alors essentiellement
 - Quelle valeur ajoutée sur la performance du produit ?
 - Quelle matrice matière/produit/design ?
 - Faire en interne ou faire faire ?
- ✚ La PME n'a pas de levier pour agir sur la conception : les questions qui se posent sont alors essentiellement
 - Quels niveaux de services et de diversifications possibles ?
 - Quelles réponses apportées (montage d'une activité, apport d'un service de conception,)

Dans les deux cas, il sera nécessaire d'identifier clairement les marchés sur lesquels l'entreprise opère :

- Quels matériaux ?
- Quels procédés ?
- Quel niveau d'innovation ?

Ce diagnostic permettra ainsi d'identifier la typologie :

- des marchés
- des produits

- des couples matériaux/procédés
- des organisations à mettre en place
- des compétences nécessaires

Il est prévu de réaliser ces interventions en entreprise à hauteur de 1,5 à 3 journées, en fonction de la taille de l'entreprise et de sa maturité dans l'approche de la fabrication additive.

Livrables : rapport de diagnostic conforme à la trame définie pour l'opération + fiche d'émargement détaillée

Durée de la mission : 1 journée de préparation + 1,5 ou 3 journées d'intervention en entreprise + 1 journée pour la synthèse et la restitution

4. Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle

Analyse d'impact

Au-delà de l'approche organisation/technique/marché abordée lors du diagnostic ci-dessus, un facteur clé lié à la fabrication additive est central dans le processus d'aide à la décision pour un dirigeant : comme le terrain est encore quasiment vierge, ce dernier aura le choix d'être offensif ou défensif.

Il faudra donc réserver un temps (**une journée**) pour une analyse d'impact du projet sur la stratégie de l'entreprise et valider les orientations à prendre pour atteindre les objectifs fixés :

- Intégration de la technologie
- Création d'une filiale
- Association à un tiers
- Recours à des compétences existantes
-

Accompagnement technologique

Les choix stratégiques posés, il sera temps de d'évaluer les impacts technologiques sur :

- la chaîne de valeur complète
- l'organisation interne
- les modifications du modèle économique
- les outils à acquérir
- la chaîne numérique associée
- les risques éventuels de type HSE
-

Cet accompagnement sera réalisé sur une période de **quatre journées**.

Les livrables seront, autant qu'il soit possible, le CDC de fabrication de la pièce et son fichier STL. L'entreprise sera également accompagnée pour identifier les opportunités de fabrication de cette pièce, sans pour autant que cette opération de fabrication puisse être financée par l'action collective.

Livrables : compte rendu conforme à la trame définie pour l'opération + fiche d'émargement détaillée

Durée de la mission : 2 journées de préparation + 5 journées d'intervention en entreprise + 1 journée pour la synthèse et la restitution

5. Conditions d'exécution des prestations et rémunération

a. Documentation

L'intervenant doit respecter le format attendu pour la documentation, qui lui sera précisé au lancement effectif de la prestation auprès de l'une des entreprises.

Les trames des livrables relatifs aux différentes étapes seront fournies par le Cetim aux partenaires se positionnant sur les différentes étapes.

b. Qualification des intervenants

Le sous-traitant choisi fera intervenir du personnel qualifié et pouvant justifier d'une expérience appropriée à la prestation.

Seules les personnes référencées par le Comité de Pilotage et formées à l'utilisation de l'outil de diagnostic seront habilitées à intervenir en entreprise.

c. Rémunération

Toutes les prestations sont rémunérées au tarif journalier de :

1000 euros HT tous frais compris